

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2024/29/11/02

Date de convocation :

25/11/2024

Objet de la délibération :

Mise à disposition du
local chemin de la vie du
poirier à l'association
Épeugney s'Anime

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Épeugney le

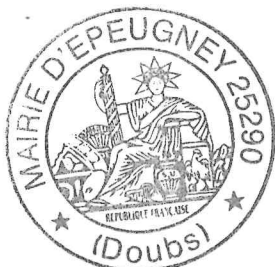
06/12/2024

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

25/11/2024

- que le nombre des
membres en exercice est de
15.

Le Maire



**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney
Séance du 29 novembre 2024**

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-neuf novembre à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire.

Présents : M. Guillaume AYMONIN, Mme Sonia
DESTAING, M. Guillaume CRETIN, M. Romuald
TAUVERON, M. Nicolas DEAU, M. Stéphane LOGUIOT,
M. Jean-Michel CLEMENT, M. Éric CLEMENT, M.
Gwenaël LE GALLO, M. Patrick CAULIER, M. Régis
LAFON, M. Daniel PRENANT, M. Edmond BARBA.

Absents excusés : Mme Mégane GAUTHIER, M. François
VIENNET

Procurations : Mme Mégane GAUTHIER à M. Romuald
TAUVERON, M. François VIENNET à M. Régis LAFON

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Guillaume CRETIN,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour
remplir ses fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Monsieur Patrick CAULIER se retire de la salle et du vote
pour étudier ce point.

L'association Épeugney s'Anime demande à la commune la
mise à disposition d'un local pour entreposer du matériel.

Le garage située chemin de la vie du poirier pourrait
convenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
des membres présents et représentés décide de mettre à
disposition à titre gratuit le garage situé chemin de la vie du
poirier.

L'association s'engage à assurer le local et à l'entretenir.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Guillaume AYMONIN



Le secrétaire de séance

Guillaume CRETIN

